

SÉMINAIRE SUR LE DROIT DE LA CONCURRENCE

La loi sur les cartels impose désormais de fortes sanctions lors d'infractions graves au droit de la concurrence. Cette règle s'applique à toutes les entreprises, y compris aux PME. Afin d'informer les chefs d'entreprise et de les aider à répondre aux questions les plus importantes, un séminaire pratique d'une demi-journée a été mis sur pied par le Centre Patronal et l'Association suisse du droit de la concurrence. Après une première édition en novembre 2010, une seconde session est prévue mercredi 12 octobre prochain.

Renseignements et inscriptions sur:
www.centrepatronal.ch/concurrence.



De Gauche à droite: **M. Vincent Martenet**, président de la Comco, **M. Christophe Rapin**, avocat et président de l'Association suisse du droit de la concurrence (ASAS), **M. Christophe Reymond**, directeur du Centre Patronal

SOUTIEN AU MCBA

Le Centre Patronal a réuni quelques 370 personnes, dans la halle des locomotives de la gare de Lausanne, les lieux qui accueilleront le futur Musée cantonal des beaux-arts. Une importante délégation des autorités cantonales et communales était présente afin d'apporter des explications sur le choix du site, sur la conception du futur pôle muséal, ainsi que sur les aspects économiques et financiers.

RECONVERSION DANS L'IMMOBILIER

Constatant que les régies immobilières ont de la peine à trouver des gérants d'immeubles, l'Union suisse des professionnels de l'immobilier, par son secrétariat au Centre Patronal, a conçu une formation destinée à des personnes en reconversion. Baptisée «immo DEFI», cette formation pratique et théorique est suivie par une première volée de neuf stagiaires âgés de 27 à 58 ans, dont plusieurs en provenance de l'assurance-invalidité qui est partenaire du projet.

